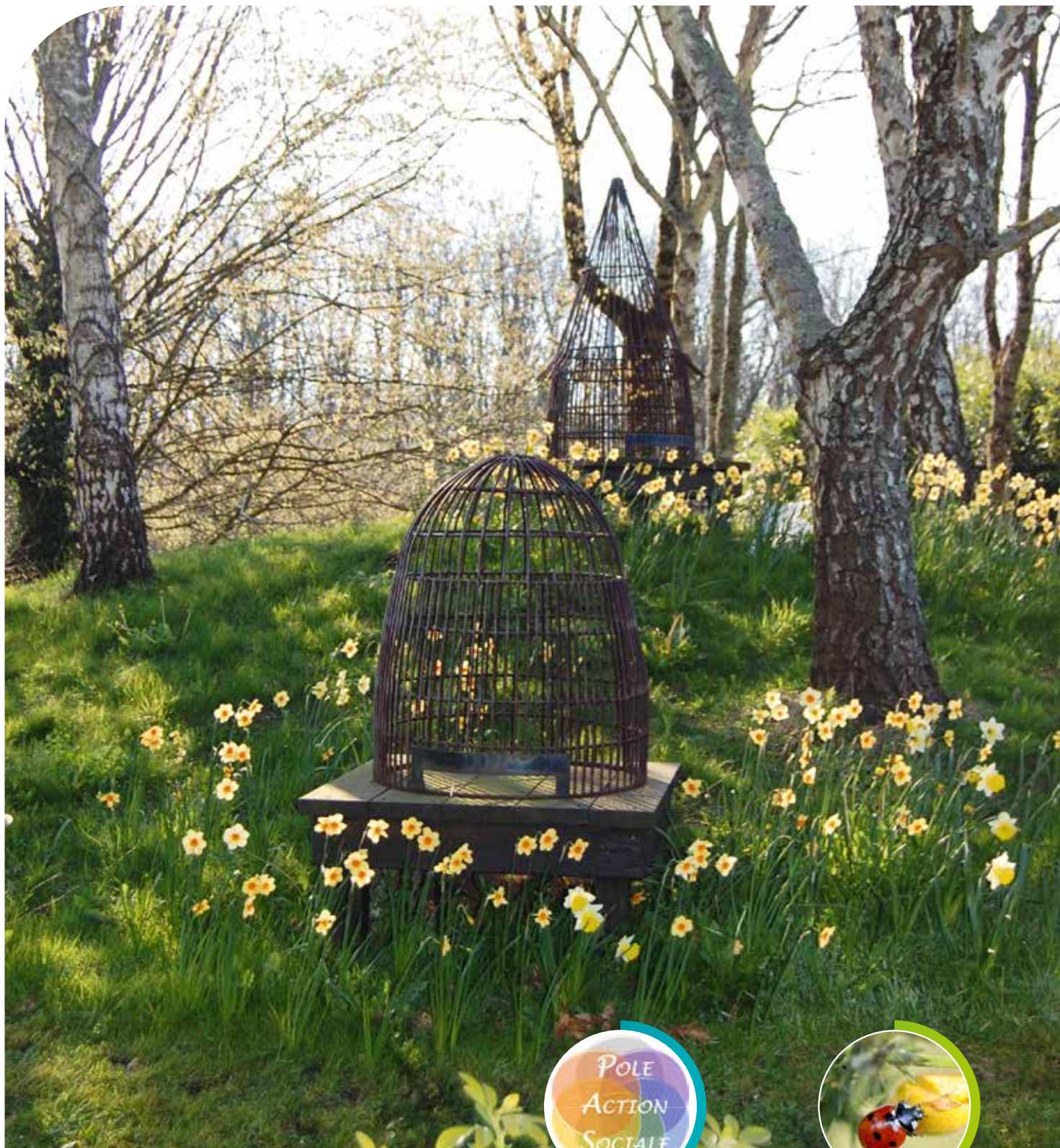


La Chapelle des Marais

LE MAG'

AVRIL 2021 / N°48



PÔLE ACTION SOCIALE
Accompagnement
des Marais-Chapelains
• p 3 •



CÔTÉ ENVIRONNEMENT
Atlas de la biodiversité
• p 6 •



« D'hommes et de marais, entre sable et forêts »

250 ans. La Chapelle des Marais, cette année, commémore sa création. En cette période où la pandémie oblige à de nouvelles pratiques du VIVRE ENSEMBLE, basées sur de nombreuses contraintes, il nous semble important de SE RETROUVER, de FAIRE ENSEMBLE et de FÊTER.

Durant tout le mandat de ce Conseil Municipal, nous profiterons pour célébrer cet événement singulier, historique et unificateur où chacune et chacun pourra devenir passeur, récepteur ou ambassadeur de notre histoire.

Le magazine et le site internet municipaux vous retraceront une collecte de mémoire, de récits et d'anecdotes. Des manifestations et des animations nous permettront de nous voir et revoir avec comme une envie partagée que « **La Chapelle soit une fête** ».

250 ans. L'histoire de La Chapelle des Marais est récente par rapport à d'autres communes. Elle débute le 10 juin 1771 par l'autorisation de l'édification d'un monument religieux, une cure, qui sera inaugurée en 1778. Cependant les traces sont plus anciennes.

La Chapelle des Marais a été habitée par des Celtes édificateurs de dolmens, des Gallo-Romains constructeurs de fours, des Normands bâtisseurs de donjons, des Bretons laboureurs terriens. Avant 1771, notre commune portait différents noms.

En effet, elle faisait partie de la paroisse de Missillac et s'appelait « la Frairie des Marais ». En 1641, le Parlement de Bretagne autorisa « La Frairie des Marais » à construire une Chapelle.

Elle était bâtie à l'emplacement de l'actuelle église, au lieu appelé « le petit hameau de la Perrière ». Un certain nombre de commerçants s'installaient et fondaient le bourg que nous connaissons aujourd'hui. Les autres lieux habités sur la commune étaient des « villages-îles », Camer, Camerun, Québitre et Mayun. Pendant la Révolution de 1789, elle porta le nom de « la Réunion des Marais » et elle devint officiellement La Chapelle des Marais en 1802.



250 ans. 1771-2021, cette période doit nous amener à fêter notre CULTURE COMMUNE, c'est-à-dire à valoriser ce qui nous est commun et qui nous singularise des autres.

Nous avons comme point commun de vivre sur une même commune, La Chapelle des Marais, de porter les mêmes noms Marais-Chapelaines - Marais-Chapelains mais aussi, et ceci est moins connu, de revendiquer un même blason.

Celui-ci représente en haut un salais (outil pour couper la tourbe) sur fond or, sur la gauche, un panier sur fond rouge, et à droite, un sabot sur fond vert, et en son centre une tête de bœuf sur fond argent. Ce blason se complète de trois autres détails, des roseaux de Brière à gauche et à droite, de deux drapeaux bretons au-dessus et d'un chaland en dessous avec comme lien une devise, « **d'hommes et de marais, entre sable et forêts.** »

Nicolas BRAULT-HALGAND,

Adjoint aux finances / ressources humaines / événementiel



250 ans de la Chapelle des Marais 1771-2021

Judi 10 juin 2021, à partir de 16 h 00
Esplanade Bernard LEGRAND

Animations tout public :

Exposition
Conférence
Apéritif musical
Pique-nique animé

Défi famille :

« créer sa nappe rétro »
Jeux - vieux véhicules -
déambulation

Gratuit

Directeur de publication :
M. Franck HERVY, Maire

Crédits photos :
Mairie de La Chapelle des Marais,
la CARÈNE, les associations
le Conseil Départemental

Tirage : 2 110 exemplaires

Conception et impression :
Imprigraph Groupe / Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr



Commission Solidarité/Action Sociale/Logement/ Emploi, et le CCAS



• Les membres de la commission:

- Président de droit: Franck HERVY,
- Vice-présidente: Martine PERRAUD, adjointe,
- Membres: Catherine CHAUSSÉ, Jacques DELALANDE, Céline GRANDPIERRE, Céline HALGAND, Joël LEGOFF, Marie-Anne THEBAUD.

• Son rôle:

- Élaborer la politique de la commune à l'égard des personnes âgées en développant l'intergénérationnalité,
- Réfléchir à la politique locale de santé et au logement en symbiose avec la Carène,
- Participer à l'intégration en faveur des personnes en situation de handicap,
- Développer des actions vers les jeunes notamment en favorisant l'accès à la culture et à la mobilité,
- Être en étroite collaboration permanente avec les responsables des associations qui œuvrent dans le domaine social,
- Assurer une grande vigilance et un soutien vers les personnes fragiles (canicule, grand froid, aide aux

transports sous condition pour assurer la vaccination dans le cadre de la Covid-19...),

- Participer à la finalisation du recrutement d'un médecin sur la commune via la vice-présidente.

La commission est informée sur la politique menée au sein du CCAS et sur le fonctionnement de la Maison de Service Au Public à Saint Lyphard.

Elle s'occupe en général de tous les projets municipaux intégrant un volet social.

Le CCAS:



• Un Conseil d'Administration:

- Président de droit: Franck HERVY,
- Vice-présidente: Martine PERRAUD,
- Conseillers municipaux: Jacques DELALANDE, Céline GRANDPIERRE, Céline HALGAND, Joël LEGOFF, Marie-Anne THEBAUD,
- Représentants des associations caritatives:
 - Renée DELORME: Association des Retraités de la Chapelle des Marais,
 - Annie GUIHARD: Les Restaurants du Cœur,
 - Nicole LE GALL: Secours Catholique,
 - Pascale MAHÉ: Al'fa Répit,
 - Isabelle LETILLIE: Secours Populaire,
 - Jean-Claude THOBIE: Comité d'Entraide.

• **Une conseillère action sociale** qui accueille les Marais-Chapelains sur rendez-vous quatre jours par semaine: Laëtitia SORHOUE.

Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement pour proposer des aides ponctuelles sous condition de ressources et sur dossier préparé par l'assistante sociale.

Le Pôle Action Sociale accompagne les Marais-Chapelains

Après 15 années en tant qu'accompagnatrice socio-professionnelle au sein de l'association intermédiaire Pactes et du Pass'Emploi de la commune, Laëtitia SORHOUE voit se présenter l'opportunité d'une évolution de poste en octobre 2018 lors de la création du Pôle Action Sociale.

« L'objectif était de développer un lieu ressource au service de nombreux publics en identifiant les besoins, en mettant en place des actions de prévention et en apportant une aide personnalisée (accueil, information et orientation vers les organismes compétents).

Aujourd'hui, ceci se met en place grâce à un accueil quotidien (téléphonique ou sur rendez-vous) ».

Laëtitia est une professionnelle attentive à son public, elle assure un rôle de coordinatrice avec les autres structures partenaires, une relation privilégiée qu'elle s'applique à tisser au quotidien. En effet, chaque partenaire a ses compétences spécifiques, et travailler ainsi en réseau avec les acteurs de la solidarité, de l'insertion sociale et professionnelle, et de la

santé, « c'est une force », offrant ainsi un accompagnement global de proximité notamment au travers de permanences régulières.

Aussi, chaque année, elle organise une rencontre des acteurs sociaux de la commune, l'objectif étant pour chacun de se faire connaître et d'échanger sur leurs services et actualités. Cette rencontre est matérialisée par un répertoire regroupant plus d'une quinzaine de structures partenaires: Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du Cœur, Croix Rouge, Comité d'Entraide, Espace Départemental des Solidarités, Caf, UFCV, PLIE, Cap Emploi, Pactes, CIDFF, CLIC Pilot'âge, Mission Locale, Al'fa Répit, Solidarité Estuaire...

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur les permanences des organismes partenaires, en vous connectant sur le site internet de la commune, onglet action sociale:

www.lachapelledesmarais.fr



Laëtitia SORHOUE

Laurine HERVY, une stagiaire engagée au sein du Pôle Action Sociale

Du 4 janvier au 19 février 2021, le Pôle Action Sociale a accueilli, Laurine HERVY, stagiaire étudiante en deuxième année de BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) au Lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire.

Dans le cadre de son stage, Laurine a dû promouvoir et développer le Pôle Action Sociale à travers un plan de communication. Elle a créé un dépliant (document joint au magazine) présentant toutes les actions accompagnées de fiches thématiques ciblées telles que le logement, le maintien à domicile, la mobilité et les associations caritatives.

Ces outils ont pour objectif d'informer au mieux les Marais-Chapelains sur leurs droits et les services proposés.

*Nous la remercions
et lui souhaitons
bonne chance
et beaucoup de réussite !*



Laurine HERVY

Les travaux sur la commune

L'entretien de la voirie

Les routes ainsi que les parkings communaux nécessitent des entretiens ponctuels et parfois réguliers afin de préserver au mieux leur état.

Lorsque ces surfaces sont en simple remblai 0/20 (gravier de section 20 mm mélangé à du sable) les intempéries et la circulation sur ces surfaces perméables provoquent des trous appelés « nid-de-poule ».

Pendant toute la période de pluie suivant l'apparition de ces trous, la circulation n'est pas agréable, et les interventions de rebouchages ne sont pas efficaces tant que le sol ne s'est pas reconsolidé. Quand la nature du sol le permet, alors les agents doivent intervenir rapidement sur toute la commune nécessitant souvent une dizaine de jours.

Nous sommes, avec la commission travaux, à définir pour ce mandat un programme de voirie afin de traiter par priorité les lieux où le passage avec un revêtement bi-couche ou enrobé est le plus urgent, ceci ayant un impact positif sur les frais occasionnés par ces réparations.

Nous avons décidé récemment de refaire le parking de l'espace la chaumière pour réduire très fortement les interventions des



Rue de la Barberaie avant travaux...



...après travaux

agents et d'apporter plus de confort aux usagers. C'est une surface de 690 m² qui a été renivelée et revêtue d'un bi-couche.

Nous avons aussi refait la rue de la Barberaie car la giration des bus sur ce secteur avait créé des déformations importantes sur cette voie.

Pour réduire ce phénomène, nous avons rajouté des plots afin de faire ralentir un peu plus les chauffeurs lors de leurs manœuvres dans ces intersections.

Quelle différence entre un enrobé et un bi-couche ?

Un enrobé est un mélange de graviers, de sables et de bitume, fabriqué dans des centrales à chaud et appliqué en une seule couche. On l'utilise surtout pour les structures subissant un trafic intensif, de lourdes charges ou pour sa résistance dans le temps. Il est par contre plus onéreux qu'un enduit superficiel.

Un enduit superficiel est fabriqué dans les raffineries. Il se compose de deux couches superposées (une fine couche d'émulsion de bitume et d'eau qui fait office de liant ou colle, et d'une couche de gravier). Cette opération peut être répétée d'où l'appellation mono couche, bi-couche, tri-couche. On l'utilise sur des surfaces moins sollicitées, et a aussi l'avantage d'être renouvelé plus facilement par rechargement.



Réfection bi-couche - Parking La Chaumière du Patrimoine

Quel projet pour l'îlot Graineterie ?

En page 6 de l'édition de janvier du magazine municipal, le lecteur (re)découvrait l'ancien café de la Gare, devant lequel circulait le petit train en provenance de Saint-Nazaire.

Devenu ensuite une agence bancaire, ce bâtiment a été acheté en 2017 par la CARENE, comme les bâtiments de l'ancienne minoterie DRENO.

Tous font partie de l'îlot dit « Graineterie ».

Pourquoi la ville engage cette démarche ?

L'équipe municipale et la CARENE engage une étude de renouvellement urbain sur ce site.

En effet, ces terrains situés en plein cœur de bourg, entre la pharmacie, la Mairie, la rue Cornély et la rue de Penlys, sont idéalement placés pour accueillir de nouveaux habitants et quelques commerces à moyen terme.

Pour réaliser cette étude, la ville et la métropole font appel au groupement piloté par l'Atelier Sites et Projets -architecte urbaniste paysagiste-, avec GCA ingénierie et l'agence RADAR, chargée de la concertation.

Leur mission ?

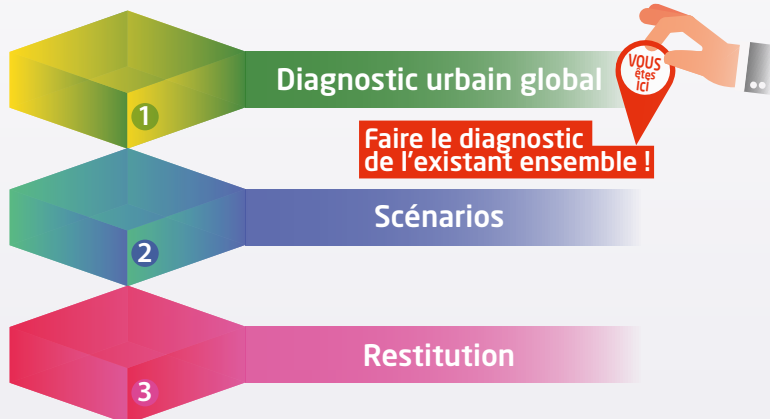
Accompagner la collectivité pour définir le projet urbain et paysager du site, en concertation avec les habitants.

Comment participer ?

La volonté est d'associer les habitants, les riverains, les usagers dans la réflexion sur l'évolution du site. Des rencontres régulières sont organisées tout au long de l'étude et de ses différentes phases, pour s'informer mais aussi contribuer à la réflexion.

Les propositions des habitants et usagers viendront enrichir le cahier des charges des futurs aménagements (« boîte à idées ») et enrichir la réflexion des élus sur une « vision d'avenir » pour la programmation du site et l'attractivité du centre-bourg.

Les phases de la démarche de concertation



Les questionnements

- Quels sont les usages actuels de ce site au quotidien par les Marais-Chapelains ?
- Quels sont ses atouts et ses points d'amélioration ?
- Quelle image et identité pour ce secteur aujourd'hui ?
- Qu'est-ce qui est synonyme de patrimoine sur ce site ?
- Comment ce lieu s'intègre-t-il dans le centre-bourg ?



Les prochains rendez-vous

Venez en discuter avec l'équipe de RADAR (Animateur de la concertation) les **vendredis 9 et 16 avril 2021** : rendez-vous devant la médiathèque Gaston LEROUX, de 10h00 à 17h00.

Une mini-exposition en Mairie et à la médiathèque, jusqu'au 7 mai.

Un registre sera mis à disposition pour recueillir l'expression des habitants.

L'exposition est également consultable en ligne, sur le site internet de la commune.

Vos remarques peuvent être adressées par e-mail à : contact@lachapelledesmarais.fr

City All

NOUVEAU! Découvrez l'application mobile de votre ville.

Messages d'alertes, notes d'informations et actualités municipales désormais à portée de main.

Cette nouvelle application, choisie pour vous par la Commission Communication, est téléchargeable depuis une tablette ou un smartphone. Simple d'utilisation, elle est gratuite pour les administrés.

Vous pouvez ainsi, dès à présent, recevoir en temps réel les informations diffusées par votre mairie, cette version numérique regroupant à la fois celles du panneau lumineux mais également du site internet.

*Alors n'hésitez plus,
venez vite découvrir*



Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Un ABC pour quoi faire ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence



de la situation, onze communes du Parc naturel régional de Brière ont fait le choix de mettre en place un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** entre 2021 et 2023 (*La Chapelle des Marais, Guérande, Herbignac, Missillac, Pornichet, Saint-André-des-Eaux, Saint-Joachim, Saint-Lyphard, Saint-Molf, Saint-Nazaire, Sainte-Reine-de-Bretagne*) et rejoignent ainsi les huit autres déjà engagées depuis 2019.

Avant toute chose, un atlas de la biodiversité permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur la commune. Cet inventaire précis, orchestré par le Parc Naturel Régional de Brière et réalisé avec des scientifiques (botanistes, ornithologues...) a pour objectifs d'améliorer

finement les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. En quelque sorte, il permet de trouver le bon équilibre entre protection de la nature et développement territorial.

L'autre point fort de ce projet concerne la sensibilisation des habitants, élus et autres acteurs locaux à la biodiversité dite « de proximité ». Des rendez-vous gratuits et pour tout public seront proposés en lien avec le monde naturaliste sur des thématiques liées à certains groupes d'espèces ou d'habitats naturels, sur les communes engagées dans la démarche pour une durée de trois ans.



Sur une enveloppe nationale de 2,5 millions d'euros, ce sont plus de 260 000 € qui seront donc alloués au financement des ABC sur ces communes.



Plus d'infos : www.parc-naturel-briere.com

La mairie vous accueille

Une erreur s'est glissée dans le magazine du mois de janvier...

La mairie est ouverte au public du lundi au samedi, contrairement à ce qui a été indiqué :

- **Lundi** 9h00 - 12h00
- **Mardi** 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
- **Mercredi** 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
- **Jeudi** 9h00 - 12h00
- **Vendredi** 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00
- **Samedi** 10h00 - 12h00

Mairie :

16 rue de la Brière – 44410 La Chapelle des Marais

Tél. 02 40 53 22 02

Mail : contact@lachapelledesmarais.fr

Site internet : www.lachapelledesmarais.fr

Les élections

2021 - Année d'élections départementales et régionales

Les scrutins se dérouleront les 13 et 20 juin 2021.

Les bureaux de vote sont installés ainsi :

- Bureau n° 1 en Mairie
- Bureau n° 2 à l'École publique Les Fifendes
- Bureau n° 3 à la Salle Polyvalente n° 2

Ils seront ouverts sans interruption de 8h00 à 18h00.



Pour voter, vous devez obligatoirement être inscrits sur les listes électorales.

Nouveaux Marais-Chapelains, pensez à vous inscrire en ligne (www.service-public.fr) ou en mairie avant le **7 mai 2021**, munis de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture électricité, eau, téléphone...) de moins de trois mois. Ce site permet également de vérifier votre inscription sur la liste électorale.

Le jour de l'élection, présentez-vous au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale muni de celle-ci et d'une pièce d'identité. La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministère de l'Intérieur et est consultable sur le site internet de la commune.

PENSEZ À LA PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration. Pour ce faire, vous devez désigner une personne qui votera en votre nom. La personne que vous souhaitez désigner doit être inscrite dans la même commune et ne pas avoir reçu plus de deux procurations en France. Pour établir votre procuration, présentez-vous au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail muni d'un justificatif d'identité. Vous avez également la possibilité de télécharger le formulaire nécessaire sur le site internet : www.service-public.fr

Aux artistes amateurs

L'imprévisibilité du contexte sanitaire nous a contraints à reporter l'exposition des artistes amateurs au **9 et 10 octobre 2021**.



Contact : expo2021lcdm@gmail.com

La fourrière

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIÈRE POUR ANIMAUX DE LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE

Ce syndicat intercommunal intervient sur 23 communes de CAP Atlantique et CARENE sauf Besné, Pénestin et Férel. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées, horaires d'ouverture et ses champs d'intervention. N'hésitez pas à les contacter !

CONTACT :

Tél. **02 40 53 08 21** - Mail : refugekerdino@laposte.net

Facebook : Fourrière presqu'île Guérandaïse la page

Adresse : 60 route de Trovray - 44350 Guérande

HORAIRES :

Du lundi au samedi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le dimanche et les jours fériés 8h30 à 12h30.



- Si vous trouvez un chien ou un chat, contactez la fourrière sur ses horaires d'ouverture, nous viendrons le chercher à votre domicile.
- Si vous trouvez un chien ou un chat hors horaires d'ouverture, contactez votre Mairie ou Police Municipale qui placera l'animal au box relais de la commune.
- Si vous avez des chats errants ou sauvages qui se reproduisent près de chez vous, contactez la fourrière pour faire la capture et la stérilisation des animaux.
- Si vous voyez le corps d'un chien ou d'un chat sur la voie publique, prévenez la fourrière, elle le prend en charge et vérifie si l'animal est identifié afin d'en avvertir ses maîtres.

Fourrière Presqu'île Guérandaïse - 60 route de Trovray 44350 GUERANDE - Tél. 02 40 53 08 21

Distributeurs de sacs à disposition sur la commune

Ramasser les déjections de son animal de compagnie est un geste citoyen dans le respect du cadre de vie souhaité par tous et pour le bon accueil de nos amis à quatre pattes.

En effet, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Nous vous rappelons que trois distributeurs de sacs sont à votre disposition sur la commune : Esplanade Bernard LEGRAND, petite allée à l'arrière de la Médiathèque et parking de La Fontaine.

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que La Chapelle des Marais conserve son cadre de vie agréable et convivial, et puisse rester une ville propre.



Distributeurs de sacs canins

L'écho des écoles

École publique Les Fifendes

Les inscriptions à l'école publique « **Les Fifendes** » sont ouvertes.

En toute bienveillance, nous accueillons les élèves de la toute petite section au CM2. N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice, M^{me} Carole MOYON, au **02 40 53 20 40** pour une visite individuelle.



École Sainte Marie

L'équipe de Sainte Marie a accueilli en janvier une nouvelle enseignante en GS-CP, M^{me} Chloé JAN.

Toujours dans le cadre de notre projet d'école, cette période a été consacrée à la résolution et l'invention de charades.



Également, par le biais de Musique et Danse, les élèves du primaire ont appris un répertoire de chants sur le thème de la famille. Cela s'est concrétisé par la réalisation d'une bande audio illustrée, accessible sur le site internet de l'école. Les élèves de maternelle ont été inclus dans ce projet.

L'école Sainte Marie va se faire une beauté. En effet, des travaux de peinture sur la façade du bâtiment primaire vont bientôt avoir lieu.

Une réfection de l'enduit du soubassement des bâtiments de la maternelle fait partie des projets d'ici la fin d'année scolaire. Dans un souci d'économie d'énergie, les lumières seront remplacées par des panneaux à leds.

L'ensemble des travaux de l'école sont financés par l'UDOGEC.

Aussi, les enfants de la maternelle profitent d'une maisonnette sur la cour financée par l'APEL et un projet d'aménagement de la cour primaire est en prévision.

Pour information, il est toujours temps d'inscrire votre enfant à l'école Sainte Marie pour la rentrée 2021. Il vous suffit de prendre contact avec la directrice, M^{me} REGARDIN au **02 40 53 20 37**.

La Maison de l'Enfance

À la Maison de l'Enfance, durant le mois d'août 2020, l'équipe a profité des quelques jours de fermeture de la structure pour effectuer de nouveaux travaux.

Côté multi accueil, le sol s'est paré de nouvelles couleurs pour le bonheur des plus petits et du côté des plus grands ce sont les murs qui ont vu de nouvelles couleurs apparaître.

Pour 2021 et toujours pendant le mois d'août, à l'inverse, le sol sera refait côté périscolaire et les murs seront repeints côté multi-accueil.

L'accueil des enfants Marais-Chapelains se fera alors dans des locaux tout neufs ! tout beaux !



Un épisode neigeux inédit...
... et l'occasion de profiter d'un bien joli spectacle...



250 ans de la Chapelle des Marais, notre histoire et culture commune

250 ans de La Chapelle des Marais, Quand les Auteurs de la commune racontent l'histoire...

Témoignage :
Joseph MAHÉ



2021 est l'année des 250 ans de la Chapelle des Marais. En quelques mots, qu'est-ce que cela vous évoque ?

Joseph Mahé : « En quelques mots, 2021 une commune enfin apaisée ! »

Quel fait historique, souhaitez-vous partager aux lecteurs du Mag' ?

J. M. : « Le 8 juillet 1815, retour de Louis XVIII. Le Maire de l'époque se rallie à la monarchie, quelques familles ont continué à adhérer à ce courant politique. Un maire, nommé ou élu pendant environ 70 ans, en additionnant diverses périodes, en était issu. »

Quelle conséquence cela a-t-il eu sur notre commune ?

J. M. : « En 1871, les sœurs de Saint-Gildas-des-Bois mettent en place une école primaire des filles. En 1875, la plupart des filles étaient scolarisées dans cette école. Le Conseil Municipal, de fait, demande le renvoi de l'institutrice de l'école publique car soi-disant, elle faisait de la politique, mais la vérité, c'est que c'était une lourde charge pour le budget de la commune. »

Vous parlez de l'école des filles, et pour les garçons, il n'y avait pas d'école ?

J. M. : « En 1880, le Maire de l'époque refusant de construire une école publique des garçons, le Président de la République le cassa de sa charge pendant une année. L'école publique des garçons fut construite (derrière la mairie). »

L'école est devenue obligatoire à la fin du XIX^e siècle, quels ont été les effets pour notre commune ?

J. M. : « Le 28 mars 1882, les Lois Ferry sont votées, instituant la gratuité de l'école primaire, l'instruction obligatoire et la participation à laïciser l'enseignement public.

Après plusieurs rappels du Préfet pour la construction d'une école publique des filles et le refus du Conseil Municipal, la loi du plus fort étant la meilleure, l'école fut construite en 1913 (Espace du Moulin). Le Maire démissionna.

En 1913, l'argent des paroissiens permit la construction de l'école Saint-Joseph (aujourd'hui transformée en locaux d'habitation). En effet, le clergé de l'époque fit du porte-à-porte pour faire pression sur les parents d'élèves. À la rentrée, il ne restait qu'une poignée d'élèves à l'école publique. C'est là que commença la « guéguerre des écoles » avec le nom de l'école du Diable.

En 1932, à Camer, une école fut construite sur la demande des habitants avec leur financement, l'école Sainte-Thérèse (aujourd'hui l'Espace la Rivière). Lors de la bénédiction par l'Évêque de Nantes, un cantique qui n'allait pas dans le sens de l'apaisement fut entonné.

Des années ont passé, une nouvelle population est arrivée. Une école publique a été construite (Les Fifendes). Les parents choisissent l'école en fonction de la qualité et de la nouveauté de l'établissement, plus que pour des problèmes de religion. »

Et aujourd'hui, quel regard avez-vous ?

J. M. : « En 2017, lors du Forum des Associations, organisé par l'Office Municipal pour la Vie Associative, les parents d'élèves du privé (l'APEL) et l'Amicale laïque se sont associés pour présenter une animation commune.

Enfin, après plus d'une centaine d'années, la guéguerre était terminée et nous pouvons dire que la CHAPELLE DES MARAIS est une commune apaisée. »



École privée Garçons 1913 - Cour de récréation



Bourg-des-Marais en 1825 (Wikipedia.org)

Hommage à Gilles BELLIOT

Gilles BELLIOT, né le 23 mars 1939, est décédé à l'aube de ses 82 ans. Il fut nommé Maire en 1974, en remplacement de Bernard LEGRAND alors élu sénateur, et ce durant trois mandats et demi. Il assura cette fonction de 1974 à 1995, mais également celle de Conseiller Général de 1985 à 1992.

Il a assumé son rôle de Maire de la commune contre vents et marées. Entouré de conseillers et du personnel communal, il est à l'origine d'un certain nombre de réalisations : le complexe sportif avec la salle polyvalente et le vestiaire de football, le rond-point de la Perrière et la refonte des ateliers municipaux, la nouvelle mairie, l'école publique des Fifendes, les travaux



de la salle Krafft, la zone artisanale, le lotissement de Penlys, le Comité de Jumelage, la bibliothèque pour tous...

Cérémonie de jumelage
1^{er} mai 1993

Ayant un fort souci d'honnêteté et d'intégrité, il s'est investi une grande partie de sa vie au service du bien public et a su donner une autre image de la Brière et de ses habitants par son activité et sa participation à la mise en place du Parc Naturel.



Son intérêt pour le sport ne s'est pas démenti tout au long de sa vie : tout d'abord footballeur à l'US Mayun, il a été le premier Président de l'Entente Sportive du Marais issue de la fusion de l'US Mayun avec l'AS Camerun de 1972 à 1974, devenue FCCM aujourd'hui ; puis à la retraite, c'est à travers le cyclisme et la marche auprès du Club Cyclo Marche de la commune qu'il aimait retrouver ses amis.

Un livre d'Or est à la disposition des Marais-Chapelains en mairie.

Hommage à Dominique GAUDEL

Dominique GAUDEL travaillait le morta noir mais aussi et surtout le morta rouge, bouleau de 2500 ans. Il le trouvait au cours de son travail sur la drague du Parc ou parfois dans la tourbe.



L'extraction est un très gros travail, de même que la transformation, une période de séchage longue précédait son travail d'artiste. Sa démarche était complète.

Comme c'était un homme généreux, il n'hésitait pas à partager ses trouvailles, permettant ainsi à d'autres créateurs d'accéder à ce matériau typiquement briéron et difficile d'accès.

C'était un amoureux du terroir et il le transmettait avec une infinie sensibilité dans ses créations.



NAISSANCES

LOGODIN Capucine
GERGAUD Célestin
ROBILLARD TOUL Carmen
PITZALIS Lenzo
MOREAU Eliott
GUESDON Calista
ROBERT Antonn



DÉCÈS

DESAPHY Olivier
BEZIERS Marie-Andrée épouse LE BRUN
PABOEUF Madeleine veuve BOMPOIL
BERNARD Denise veuve JAMBON
DUVAL Paulette veuve DUVAL
BERNIER Louissette veuve VAILLANT
CHÉDOR Jean-Claude
RUAL Jean
ALLAIN Monique épouse HAMON

BELLIOT Gilles
Aoustin Louissette veuve BORNE
BELLIOT Alain
FOURNASSON André
BODET Didier
BOULLARD Gildas
DAVID Paulette veuve GICQUIAUD
SANTERRE Florent



Tous au potager !

L'arrivée des beaux jours est l'occasion de partager les plaisirs du potager avec les tout-petits.

Nul besoin d'un grand espace. Quelques pots disposés à l'intérieur, quelques casiers ou carrés aménagés dans le jardin suffisent pour créer un potager adapté à la taille de l'enfant.

Jardiner doit être un jeu. L'enfant y consacre généralement moins de vingt minutes par semaine.

À travers le jardinage, il s'éveille à la diversité et aux rythmes de la nature tout en exerçant sa motricité fine.

Il existe des découvertes pour chaque âge. Creuser, planter, arroser, observer, récolter, savourer... Des fruits, des légumes et des aromates variés rendent la découverte sensorielle réjouissante. Des espèces à croissance rapide, comme les radis, évitent une longue attente avant la récolte, moment préféré des petits. Même les fleurs s'invitent au potager, comme les œillets d'Inde qui protègent des « nuisibles ».

Les plus grands, dès 7 ans, se familiarisent avec les familles de légumes et leur saisonnalité.

Plus tôt l'enfant est sensibilisé à la nature, plus tôt il aura envie de la protéger. Prêts ? À vos potagers !



Des histoires pour prolonger le plaisir du potager.

Rencontres musicales

Vous pourriez citer bon nombre de compositeurs, mais seriez-vous capable de nommer autant de compositrices ?

Trop méconnues et pas assez reconnues, les femmes seront mises à l'honneur lors de cette rencontre musicale. Céline Lamanda (flûte traversière) et Nathalie Darce (piano) alterneront pièces jouées, explications et commentaires sur la vie et le travail des compositrices.

Samedi 5 juin à 11 h 00

Réservation obligatoire à partir du 18 mai :
par téléphone 02 40 42 42 00

ou mail : mediathequecontact@lachapelledesmarais.fr



L'outil en main



"Échanger & Transmettre"

Quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans.

L'Outil en Main est une association dont le but est l'initiation des jeunes, dès 10 ans, aux métiers manuels et du patrimoine.

Les gens de métier font œuvre utile en contribuant à l'épanouissement de l'enfant et en lui faisant découvrir leur métier. Ainsi, chaque semaine, ils reprennent quelques heures d'activité réelle, le goût des projets et profitent de la relation privilégiée grands-parents/petits enfants, ce qui donne à cette action une dimension exceptionnelle. À l'atelier, pour un après-midi, ils retrouvent leurs pairs et partagent les mêmes valeurs.

Par cette rencontre intergénérationnelle, le bénévole permet à l'enfant :

- de développer sa dextérité, d'apprendre le geste juste, de se découvrir un talent, et peut-être un métier,
- d'éveiller son regard sur le bel ouvrage et ce qu'il représente de savoir-faire, de patience, de dextérité manuelle,
- de le sensibiliser à un mouvement architectural,
- de reprendre confiance en lui.

52 femmes et hommes de métier initient les 24 enfants inscrits de septembre 2020 à juin 2021.

Brière Tennis de Table

<http://club.quomodo.com/brierett/accueil>

Guillaume - Président : 06 47 93 99 49

Gilbert - Correspondant : 06 77 15 19 27

Brière Tennis de Table compte 66 licenciés

Du fait de l'arrêt des activités sportives (entraînements, compétitions) de notre association à cause de la pandémie Covid 19, nous devons continuer à vivre.

Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous reprendrons l'entraînement pour pouvoir être en forme pour la compétition au mois de septembre.

- **ENTRAÎNEMENTS JEUNES À HERBIGNAC :**
Le mercredi de 18h00 à 19h00 / de 19h00 à 20h30
- **ENTRAÎNEMENTS ADULTES À HERBIGNAC :**
Le mardi de 18h00 à 20h00 / de 20h00 à 22h30
Le vendredi de 20h00 à 22h30



- **ENTRAÎNEMENTS ADULTES À LA CHAPELLE DES MARAIS**
Le vendredi de 20h00 à 22h30.

Le Cabas Briéron



Collectif d'Achats Biologiques Alternatifs et Solidaires Briéron

est un groupement d'achats qui s'est créé sur la commune, il y a un peu plus de 4 ans. Il compte désormais 70 membres dont 45 Marais-Chapelains.

Il a pour objectif d'approvisionner ses membres en produits issus principalement d'une agriculture éthique, biologique et/ou locale. (viande, poisson, légumes, fruits, fromages, épicerie, produit d'hygiène et d'entretien...).

Cette association, qui se veut militante, tente par son fonctionnement de combiner :

- l'approvisionnement à moindre coût, suivant le vieil adage « L'union fait la force »,
- le soutien des producteurs et emplois locaux.

Elle tient habituellement une permanence tous les vendredis à La Chaumière du Patrimoine, durant laquelle les membres viennent récupérer les produits qu'ils ont commandés. En raison du couvre-feu, la permanence a lieu provisoirement le samedi de 14h00 à 15h30.

Par ailleurs, le CABAS propose à ses membres des ateliers pour apprendre à faire des choses soi-même (pain, conserves, produits d'entretien, Bee-Wrap, sacs à vrac...).

Et, si les conditions sanitaires le permettent, il réunira les membres et les producteurs pour une rencontre festive le **samedi 24 avril à Québrite**.

Enfin, le CABAS organise, une fois l'an, la fête d'automne avec au programme : venue d'un pressoir mobile, musique, contes, ateliers et artisans locaux.

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez visiter le site internet du CABAS Briéron :

<https://www.cabasbrieron.org>.

Le CABAS est ouvert à tous les habitants de La Chapelle des Marais, Herbignac et communes limitrophes, moyennant une adhésion de 6 ou 10 €, selon que l'on adhère seul ou à deux.

Malheureusement victime de son succès, le groupement a décidé - par son Conseil d'Administration - de limiter les adhésions à 50 foyers.

Mais, afin de poursuivre le projet militant du CABAS, le Conseil d'Administration réfléchit à des solutions « d'expansion ». Si des personnes se sentent motivées pour créer un « CABAS - bis » à La Chapelle des Marais avec le soutien et l'accompagnement des administrateurs, elles peuvent envoyer un courriel à :

cab.brieron@gmail.com ou appeler Devi au 06 60 72 64 68.



Les Amis de la Zone

L'association des artisans et commerçants de La Chapelle des Marais vous fait part de ses projets d'événements, pour divertir et animer 2021 :

- **Décembre 2020**, deuxième édition de notre jeu photopiste. Le thème cette année était sur le patrimoine de notre commune. Merci pour vos participations. Vous avez été tellement nombreux. Félicitations aux 3 gagnants!!!
- **14 juillet 2021**, première soirée « la moule dansante », avec DJ animation 44.
- **Décembre 2021**, le Festi-Noël et le Marché de Noël de créateurs et producteurs locaux, pour des idées cadeaux à tous les prix.

Nous gardons notre enthousiasme et notre énergie malgré cette année 2020 difficile et espérons que tous ces futurs événements festifs voient le jour.



Soyez solidaire avec vos artisans et commerçants qui se sont mis à nu pour vous, sous l'objectif artistique de notre nouvelle adhérente, Gwendoline TALBOURDEL.

Nouveauté!

Depuis novembre 2020, retrouvez-nous sur notre page Facebook:
Les Amis de la Zone Artisans et Commerçants La Chapelle des Marais

Calendrier des manifestations 2021

(Sous réserve de modifications par les associations et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)

Une balade en véhicules de collection est proposée par l'association « **les Vieux Moteurs du Marais** » le deuxième dimanche de chaque mois. Rendez-vous à 10h00 au parking Intermarché.

Avril	
Dim 18	Bourse d'échange Organisée par les Vieux Moteurs du Marais
Lun 19	Don du sang Salle polyvalente de 16h30 à 19h30 Organisé par l'association des donneurs de sang
Mai	
Sam 8	Cérémonie du 8 mai avec UNC
Dim 23	Tournoi de sixte de basket BCMC Complexe sportif
Sam 29	Forum des associations - Fête du Sport OMVA / OMS Complexe sportif

Juin	
Sam 5	Rencontres musicales Clara et les chics filles Médiathèque à 11h00
Jeu 10	Rendez-vous du Souvenir 250 ans de la commune
Ven 18	Fête de la musique Esplanade Bernard Legrand
Sam 19	Kermesse École Sainte-Marie
Sam 26	Kerfête École publique des Fifendes Organisée par l'Amicale Laïque
Lun 28	Don du sang Salle polyvalente de 16h30 à 19h30 Organisé par l'association des donneurs de sang





Coiffure / esthétique / bien-être

1. Coiffeuse « Carole »	16 rue de Penlys	02 40 53 20 18
2. Coiffeuse « Chrystel Coiffure »	52 rue du Lavoir	02 40 53 21 97
3. Coiffeuse « Pause Coiffée »	18 rue du Four	02 40 53 38 27
4. Coiffeuse « Un Monde à Part »	33 rue du Lavoir	02 40 53 20 08
5. Coiffeuse à domicile « Coiffure Myrtille »	32 ^{bis} rue de la Vieille Saulze	02 40 53 91 04
6. Institut EMI	63 boulevard de la Gare	02 40 45 16 20
7. Massages - Bien-être « Au-delà des sens »	38 rue des Iris	06 47 90 60 65

Constructions bâtiments / entretien espaces verts

1. AM Piscines	5 rue des Levées Miraud	06 58 20 16 03
2. Cheminées GUIHARD	9 rue des Levées Miraud	02 40 53 24 34
3. Clôtures TROFFIGUE	2 rue des Levées Miraud	02 40 66 85 05
4. Couverture - ANEZO Christophe	37 rue de la Rivière	02 40 66 88 98
5. Couverture - THOBY Jérôme	10 rue de la Chérère	02 40 53 27 57
6. Des jardins si grands création	21 rue de la Rivière	06 67 47 50 94
7. Élagage « Dans les Cîmes »	8 rue des Levée Miraud	02 40 01 02 81
8. Entreprise de maçonnerie GICQUIAUD	9 rue des Levées Miraud	02 40 53 95 22
9. Entreprise de maçonnerie JOSSE	5 rue du Clos Vaillant	02 40 53 20 10
10. Entreprise de maçonnerie PRODHOMME	74 rue du Herbé	07 61 35 22 02
11. HOREL Travaux publics	7 rue des Levées Miraud	09 67 31 48 57
12. A&R Menuiserie	13 rue de Coilly	02 51 76 53 84
13. Menuiserie - HELIN Nicolas	5 rue des Levées Miraud	06 63 17 92 26
14. Menuiserie - PIPARD Mickaël	52 rue de la Pierre Hamon	02 40 53 92 18
15. Peinture « Armor Peinture »	99 rue du Gué	06 75 35 48 60
16. Peinture « Déco Peint »	2 rue Cornély	02 40 11 67 86
17. Peinture - NICOLAS Yoann	Rue de l'Ajo	06 40 45 93 32
18. Peinture « TPS Peinture »	Rue de la Jaunaie	06 61 44 52 89
19. Plâtrerie « Établissements BERNARD »	76 rue de la Vieille Saulze	06 05 10 11 89
20. Rénovation habitat Jubau & fils	8 rue de l'Alnée	09 73 73 93 33

Transports

1. Transport S.T.M	54 rue de la Brière	02 40 53 90 33
2. Transport TLM	5 rue des Levées Miraud	02 40 66 87 19

Métiers de bouche / restauration

1. Bar de « l'Escale »	6 rue de Penlys	02 40 53 23 18
2. Boulangerie PLANTARD	10 rue du Lavoir	02 40 53 20 29
3. Boulangerie Aux Dolmens du Marais	10 rue du Four	02 40 53 27 06
4. Charcuterie des Marais	8 rue de la Bascule	09 63 06 58 08
5. Charcuterie GUYOT	7 rue Cornély	09 67 25 97 14
6. Crêperie du Sabotier	2 rue des Écluses	02 40 53 20 24
7. Des Gourmandi'z chez vous	24 rue de la Fontaine	06 14 06 53 32
8. La Cochon'ail	146 rue du Fossé Blanc	06 30 58 97 25
9. La Plume Rouge	53 rue de la Brière	02 40 53 20 34
10. Pizzeria Lazzaro	25 rue du Lavoir	02 28 54 06 73
11. Restaurant « Le Colibri »	2 rue de la Bascule	02 40 19 22 05
12. Restaurant « L'Entre-Deux »	38 rue de la Brière	02 40 24 42 35
13. Restaurant « Le Penlys »	41 rue de Penlys	02 40 53 91 44
14. Restaurant « Otaladal »	5 rue du Lavoir	09 84 14 53 65

Divers

1. Assurances Allianz	2 rue de la Brière	02 40 53 27 83
2. AXA Assurances	16 rue du Four	06 80 40 20 14
3. Auto-école Point Conduite	3 rue de la Brière	02 40 11 97 19
4. Conseiller immobilier - IAD France	99 rue du Gué	06 18 19 66 88
5. Conseiller immobilier - Propriétés-privées.com	30 rue du Herbé	06 87 58 29 61
6. Credit Mutuel	28 rue de Penlys	08 20 09 41 20
7. Garage Renault	3 ^{ter} rue des Levées Miraud	02 40 53 25 40
8. Intermarché	4 rue des Levées Miraud	02 40 53 27 71
9. MC Couture	25 rue de la Rivière	06 30 68 17 78
10. Minoterie du Moulin	3bis rue des Levées Miraud	02 40 53 20 04
11. Photographe - TALBOURDEL Gwendoline	91 rue de la Vieille Saulze	06 64 40 43 21
12. Tabac - presse	30 rue du Lavoir	02 40 53 20 17
13. Toilettage « L'Art du Toilettage »	28 rue du Lavoir	06 25 50 49 55
14. Toilettage « Sophie C Ouaf Ouaf »	24 rue de la Herviais	06 33 95 22 50
15. Travaux multi-service K'DOM	7 rue de la Jaunaie	02 40 11 05 33
16. Vêtements Tendance	23 boulevard de la Gare	02 40 53 20 06